

Opération CIMA POIA

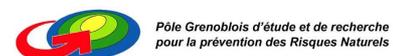
« Sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes »

Dossier technique et financier

Site : Projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales (26-05)



Ce projet a été cofinancé par l'Union européenne
Fonds européens de développement régional (FEDER)



Sommaire

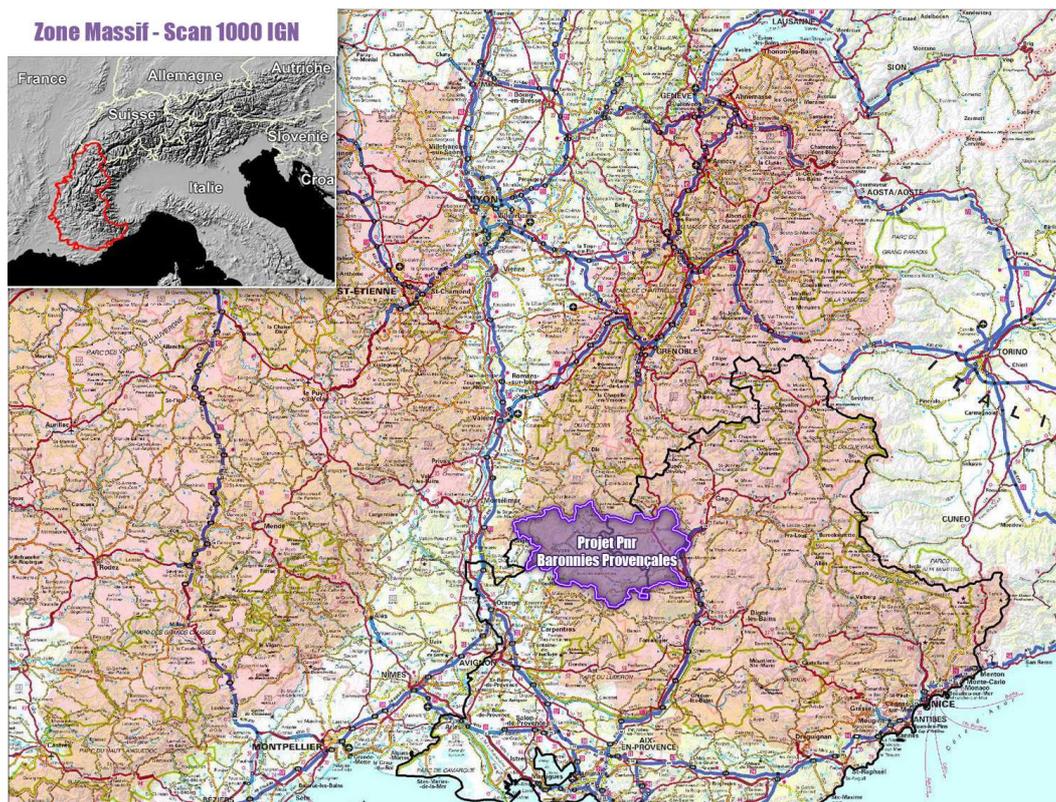
I.	LE TERRITOIRE DES BARONNIES PROVENÇALES	4
I.1.	La localisation	4
I.2.	La topographie et le réseau hydrographique	4
I.3.	Le climat	5
I.4.	La démographie et sa répartition	6
I.5.	Les déplacements	7
I.6.	L'activité économique.....	8
I.7.	L'urbanisme	8
I.8.	Des projets de territoire	9
II.	CONTEXTE DU PROJET	10
II.1.	La gestion des risques naturels : une problématique nationale et locale	10
II.2.	L'opération site pilote de gestion intégrée des risques naturels.....	11
II.3.	Le territoire des Baronnies Provençales et l'opération Sites Pilotes	12
III.	RISQUES ET OUTILS DE GESTION	14
III.1.	La nature des risques.....	14
III.2.	Les catastrophes naturelles passées.....	15
III.3.	Les outils de gestion	15
IV.	LE PROJET	16
IV.1.	Sous l'angle du changement climatique	16
IV.2.	En s'appuyant sur un outil d'observation	16
IV.3.	Le profil territorial de risque.....	17
IV.4.	Les grandes ambitions	17
IV.5.	L'identification des sites tests	18
IV.6.	Les objectifs du site pour l'opération.....	18

V. LES FICHES ACTIONS	19
V.1. Développer une culture du risque dans les Baronnies Provençales.....	19
V.2. Développer une responsabilisation des hébergeurs face aux risques naturels	22
VI. FINANCEMENT	23
VI.1. Plan de financement global 2012-2013.....	23
VI.2. Plan de financement 2012.....	24
VI.3. Plan de financement 2013.....	25
VII. CALENDRIER PREVISIONNEL.....	26
VIII. ANNEXE 1 : INSEE – SYNTHÈSE LOCALE PNR BARONNIES	27

I. Le territoire des Baronnie Provençales

I.1. La localisation

Le territoire des Baronnie Provençales couvre l'espace de moyenne montagne Préalpine situé entre la plaine du Rhône à l'ouest et la vallée de la Durance à l'est, le bassin versant de la Drôme au nord, le Mont Ventoux et la montagne de Lure au sud. Ce territoire de 2 350 km² s'étale sur deux départements : 2/3 en Drôme et 1/3 dans les Hautes-Alpes (carte 1).



Carte 1 : La situation géographique du projet de Parc des Baronnie Provençales

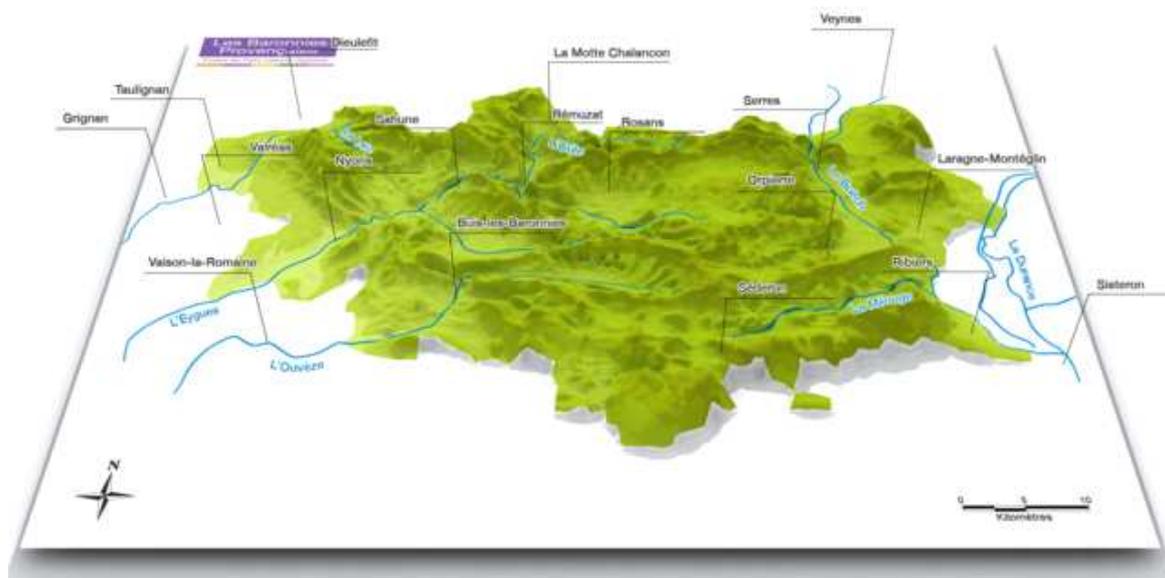
I.2. La topographie et le réseau hydrographique

L'ouest des Baronnie s'ouvre vers le couloir rhodanien par une plaine de faible altitude (200-300m). A l'est, une plaine d'altitude moyenne (500-700m) rejoint la Durance. Entre ces deux formations, le territoire est parcouru par un relief d'altitude croissante d'Ouest en Est qui détermine 5 bassins versants avec comme rivières maitresses l'Eygues, l'Ouvèze et le Lez qui se jettent dans le Rhône ; le Buëch, la Méouge un de ses affluents, qui rejoint la Durance.

La plupart des sommets ont une altitude comprise entre 1 000 et 1 600 mètres. Le point culminant est le sommet de la montagne du Duffre à 1 757 m. La moitié du territoire est comprise entre 700 et 1 200 mètres d'altitude. La géomorphologie du

site laisse apparaître des basses et hautes vallées, des gorges, des défilés et des synclinaux perchés qui peuvent former des combes ou des cluses (carte 2).

A l’affleurement apparaissent des calcaires marneux, des barres de calcaire, des alternances marno-calcaires et des marnes bleues. **Ces massifs ainsi constitués, avec des versants courts et raides sont marqués par l’érosion, favorables aux glissements de terrain et aux chutes de blocs.**



Carte 2 : La topographie des Baronies Provençales

1.3. Le climat

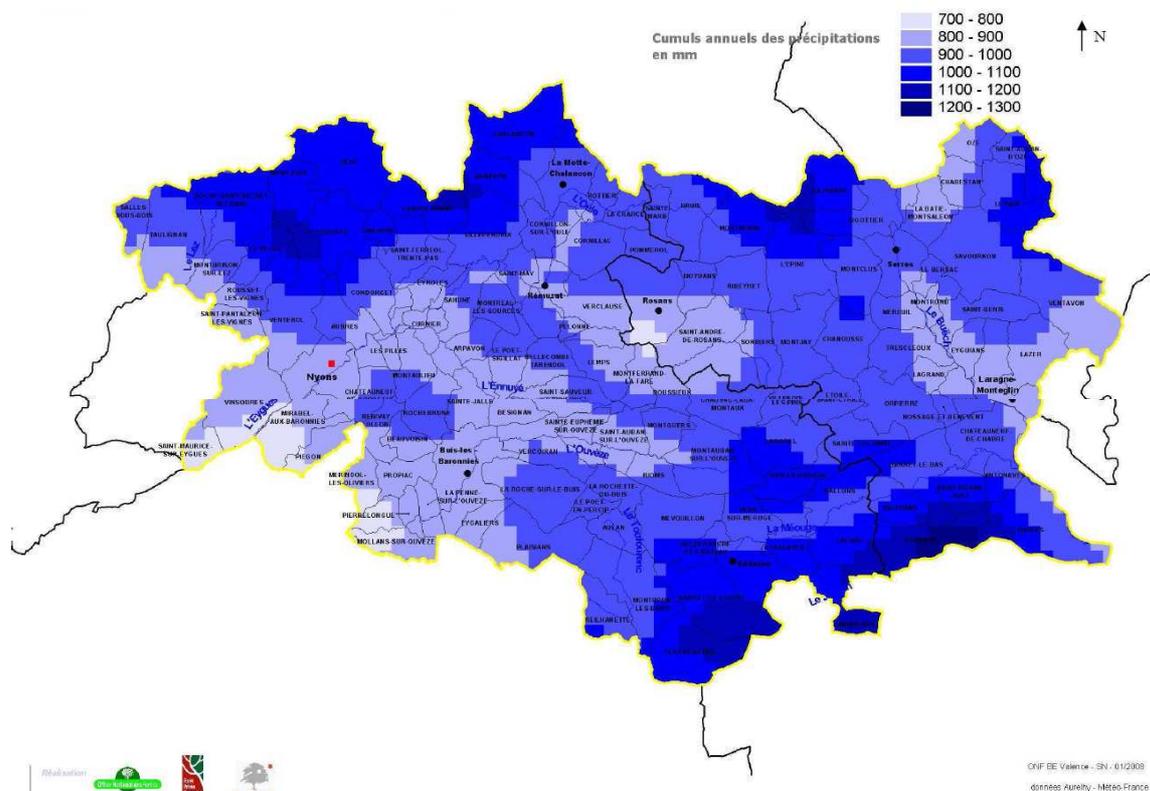
La position géographique des Baronies Provençales explique le climat contrasté d’un territoire sous double influence alpine et méditerranéenne. Les spécialistes évoquent « un climat méso-méditerranéen à influence montagnarde » qui se caractérise par d’importantes variations saisonnières.

Deux zones climatiques peuvent être distinguées :

- Le climat méso-méditerranéen des basses et des moyennes vallées de l’Eygues, de l’Ouvèze et du Buëch, entre 300 et 650 mètres d’altitude où la température moyenne annuelle est supérieure à 13°C et le cumul annuel des précipitations compris entre 800 et 900 mm.
- Le climat sub-méditerranéen à tendance montagnarde des hautes vallées et des montagnes supérieures à 650 mètres, où la température moyenne annuelle est comprise ente 9 et 11°C et la pluviométrie élevée, avec plus de 1000 mm par an au-dessus de 800 mètres.

C’est le relief qui conditionne directement la répartition des précipitations. Les plus hauts débits des rivières sont à l’automne notamment ces 20 dernières années où les précipitations automnales ont augmentées de 30 à 40% avec une hausse la plus significative sur le mois de septembre.

Les crues de l'Eygues de 1914 et 1992, celle de l'Ouvèze en 1992 avec la tragédie de Vaison-la-Romaine sont restées dans les mémoires.



Carte 3 : Localisation et cumul des hauteurs de précipitations annuel des Baronnies Provençales.

1.4. La démographie et sa répartition

La population des Baronnies Provençales s'accroît par apport migratoire, le solde naturel étant structurellement négatif. Il s'agit d'arrivées de retraités et d'actifs qui choisissent de vivre sur le territoire tout en travaillant dans les grands pôles urbains de proximité.

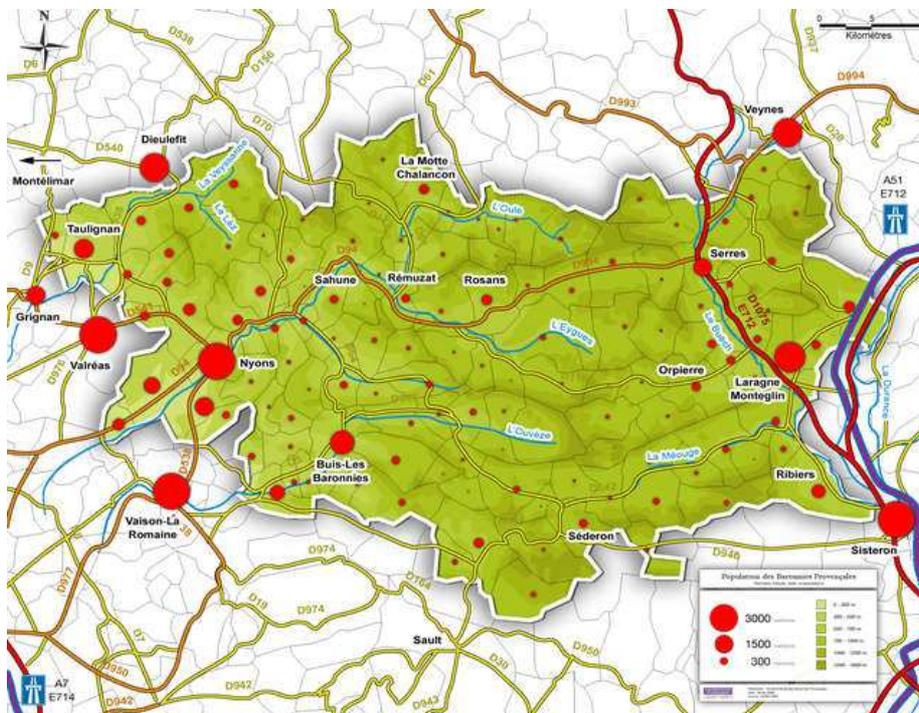
Au dernier recensement de 2009, la population des Baronnies approche les 40 000 habitants et est en croissance continue depuis les années 1970.

Le territoire oppose ses marges, relativement peuplées avec une dynamique démographique élevée, à son cœur, beaucoup moins occupé car moins attractif. La densité de 16,4 habitants au km² est l'une des plus faibles de France, elle est très hétérogène sur l'ensemble du territoire.

Sur les 130 communes du projet de Pnr (données INSEE 2009) :

- 1 seule commune a plus de 5000 habitants, Nyons (7 357 habitants) ;
- 2 communes ont entre 2000 et 5000 habitants : Laragne-Montéglin (3 847 hbts) et Buis-les-Baronnies (2 383 hbts)
- 4 communes ont entre 1000 et 2000 habitants : Taulignan (1 630 hbts), Mirabel-aux-Baronnies (1 570 hbts), Serres (1 349 hbts) et Vinsobres (1 166 hbts)
- 4 communes ont entre 500 et 1000 habitants : Mollans-sur-Ouvèze (1 069 hbts), Ribiers (818 hbts), Venterol (669 hbts) et Saint Maurice-sur-Eygues (668 hbts)
- 118 communes ont moins de 500 habitants et sont de petits villages. 62 ont même moins de 100 habitants et 7 moins de 20

Les 7 communes de plus de 1 000 habitants regroupent 18 280 personnes, soit 48 % de la population des Baronnies Provençales (Carte 4).



Carte 4 : Le peuplement des Baronnies Provençales

1.5. Les déplacements

Cf. annexe 1 - INSEE, 2011. Synthèse locale PNR Baronnies

Les déplacements sont compliqués sur le territoire des Baronnies Provençales du fait d'un relief contraignant. Par ailleurs, la majeure partie des déplacements se fait en véhicule particulier. Les grands axes de communication qui traversent le territoire de part en part sont d'orientation Ouest-Est. La traversée nord-sud du massif est difficile en l'absence d'un réseau routier adapté. Le passage d'une vallée à une autre se réalise par des cols de moyenne altitude. Les autres liaisons se font par de petites routes sinueuses et peu commodes qui permettent d'accéder à de petits villages

Dossier technique – opération CIMA POIA :

"Sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes"

isolés en franchissant généralement des cols élevés, ou de gorges étroites comme l'Eygues, Trente Pas et la Méouge, passages régulièrement exposés à des chutes de blocs. La plus grande partie du territoire est à plus d'une heure d'une entrée d'autoroute.

I.6. L'activité économique

Cf. annexe 1 - INSEE, 2011. Synthèse locale PNR Baronnies

I.7. L'urbanisme

Aucun Schéma de Cohérence Territoriale n'a été prescrit ou même n'est prévu sur le territoire des Baronnies Provençales. Moins de la moitié des communes sont dotées d'un document d'urbanisme (Carte Communale, Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme). Si cette situation peut se comprendre par la taille modeste de la plupart des villages, elle constitue un réel handicap pour la maîtrise du développement. Seulement 23 communes ont un Plan d'Occupation des Sols et 11 un Plan Local d'Urbanisme approuvé, ce sont généralement les plus peuplées pour un total de 28 000 habitants.

Dans les implantations originelles des villages, trois catégories peuvent être distinguées :

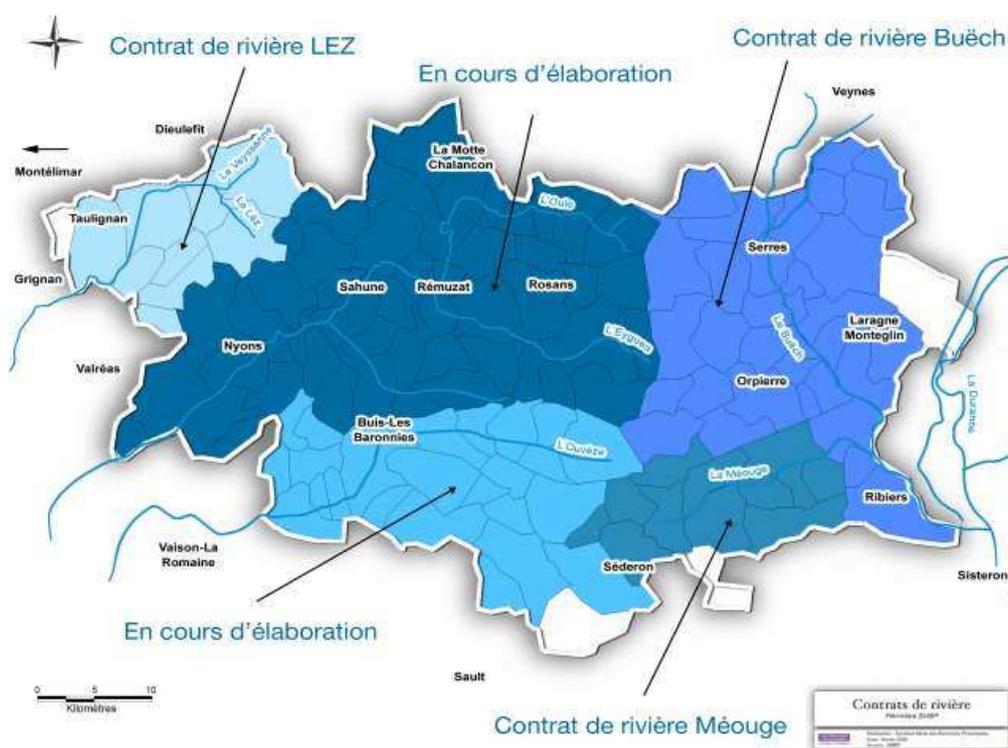
- les villages sommitaux ;
- les villages de versant, souvent à mi-pente et installés la plupart du temps au cœur d'espaces agricoles ;
- les villages de vallées sont établis en bord de rivières ou de routes, parfois récemment, pour profiter de l'accès à l'eau et de l'accessibilité.

Le développement de l'urbanisation pose dans certains secteurs la question de la gestion des eaux de ruissellement dans les aménagements des bourgs, ce qui fait croître l'aléa de ravinement et d'inondation. Dans d'autres secteurs, cette pression a entraîné un certain mitage du paysage, qui reste limité, mais réel. Ailleurs, des opérations touristiques parfois anciennes, sur des parcelles isolées, sont déconnectées de l'urbanisation existante et s'expose alors au risque incendie.

Cette situation assez disparate, avec une urbanisation au coup par coup et au cas par cas, fragilise le territoire par rapport aux risques. **Le développement de l'urbanisme et l'occupation des sols sont des éléments majeurs à prendre en compte dans la gestion des risques naturels.**

1.8. Des projets de territoire

- Une charte de Pnr en vue d'un prochain classement ;
- Une charte forestière portée par le SMBP ;
- Un plan pastoral territorial porté par le SMBP ;
- Un plan d'approvisionnement territorial porté par le SMBP ;
- Mise en place d'un GIEC local porté par le Pays Une Autre Provence dans le cadre d'un appel à projet de la Région Rhône-Alpes ;
- Cinq contrats de rivière, carte 7 (dont 2 en phase finale d'instruction) ;
- Un PAPI en projet sur le bassin de l'Ouvèze.



Carte 5 : Les contrats de rivière.

Ces projets en relation ou non avec les risques naturels doivent être pris en compte car ils capitalisent tout un historique territorial et une expérience de travail en commun. Dans les Baronnies, il s'agit souvent de projets de territoire qui présentent un **potentiel important en compétences dans le domaine des risques et qui possèdent une vision globale de ces phénomènes.**

II. CONTEXTE DU PROJET

II.1. La gestion des risques naturels : une problématique nationale et locale

*Le **risque** est la confrontation d'un aléa, résultant d'un phénomène naturel, et de la vulnérabilité d'une zone géographique où existent des enjeux qui peuvent être humains, économiques et/ou environnementaux.*

*L'**aléa** est la probabilité temporelle et spatiale d'un phénomène dangereux. Il peut évoluer en terme d'intensité en raison de multiple facteurs anthropiques possibles tels que le changement climatique et l'occupation des sols, ou de facteurs naturels comme la topographie, le climat du site ou encore la couverture du sol.*

*La **vulnérabilité** est la fragilité de la zone exposée à l'aléa.*

*Les **enjeux** souvent assimilés à la vulnérabilité sont : la présence humaine et ses activités (habitations, infrastructure, économie, etc). La vulnérabilité est fonction d'une part de la capacité à faire face à l'aléa et d'autre part de l'aptitude à surmonter la crise et retrouver rapidement un mode fonctionnement normal. En ce sens réduire le risque, revient principalement à réduire la vulnérabilité d'un territoire. Ceci implique d'une part, de réduire son exposition aux phénomènes destructeurs, mais aussi et d'autre part, de renforcer sa capacité à développer une action préventive collectivement pour mieux sans prémunir.*

La prise en compte des enjeux dans la gestion des risques naturels fait appel à la notion d'acceptabilité. Notion que notre société actuelle cherche à réduire au maximum.

Les territoires de moyennes montagnes présentent une forte sensibilité aux différents aléas qui peuvent les menacer. L'isolement des lieux de vie, la difficulté d'accès, leurs éloignements par rapport aux services de bases augmentent leur vulnérabilité en cas de survenance de phénomènes dangereux. Ces territoires, caractérisés par des ressources importantes, constituent des enjeux fort au regard du développement durable et de l'aménagement du territoire en montagne. Si l'existence des risques constitue une caractéristique incontournable et indissociable de ses territoires, un déficit de prise en compte et une absence de vision globale les concernant, peut pénaliser de manière importante leur développement.

La prévention des risques évolue très souvent sous l'injonction des catastrophes. Sur un plan réglementaire, la survenue d'un épisode tragique conduit en général à la modification des règles, parfois à une réorganisation des services de l'Etat et aussi à un accroissement des moyens financiers qui restent souvent temporaires.

L'approche technocratique de la prévention a eu pour conséquence d'appliquer partout en France un même dispositif. Certes, celui-ci a bénéficié d'adaptations

locales mais qui ne respectent pas toujours les particularismes locaux en termes de topographie, climat, activités économiques... mais aussi de mentalités ou culture du risque.

La longueur (de l'Etat au local), des différentes chaînes de gestion des risques, la disjonction de ces chaînes entre elles, mais aussi des compétences mal définies ou mal partagés, peuvent aboutir à des situations de blocage. La prévention centralisée classique trouve alors ses limites.

Les outils réglementaires comme les Plans de Prévention des Risques (PPR) et les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ou encore les outils contractuels tels que les Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) prévus pour améliorer la gestion des risques restent souvent difficile à mettre en œuvre localement car ils peuvent être la source de conflit au sein et entre les communes. De plus, les élus et la population ne perçoivent pas toujours le réel intérêt de ces plans de prévention et les accueillent davantage comme une contrainte que comme une amélioration de leur sécurité.

Tous ces plans aussi bien structurés soient-ils ne prennent pas en considération l'avis des populations. Certes les réunions et les enquêtes publiques existent bien mais elles sont perçues par les citoyens plutôt comme une démarche d'informations que comme une prise en compte de leurs avis, et souvent dans leur esprit « *tout est joué d'avance* ».

II.2. L'opération site pilote de gestion intégrée des risques naturels

L'enjeu est d'inscrire fondamentalement la question de la **gestion des risques en montagne dans une problématique d'aménagement du territoire**. Il s'agit de considérer l'action de gestion dans une approche territorialisée et pluri-acteurs, intégrant l'ensemble des forces vives d'un territoire (élus, techniciens, populations locales, milieux économiques) et institutions déconcentrées et comme décentralisées. Il s'agit par exemple de coordonner l'action des différents acteurs et de réduire le niveau global de vulnérabilité territoriale par des démarches plus proches des préoccupations des acteurs locaux.

Au niveau des territoires de montagne l'enjeu est **de faire émerger une véritable gouvernance locale des risques naturels avec une intégration pérenne de cette problématique très en amont dans les projets de développement du territoire**. Cette approche doit intégrer la connaissance des phénomènes (aléa) et le degré d'exposition du territoire (vulnérabilité) et ce dès la conception d'un projet de développement afin que la première crise venue ce projet ne soit pas remis en cause et abandonné ou modifié, avec une augmentation substantielle des coûts.

II.3. Le territoire des Baronnies Provençales et l'opération Sites Pilotes

II.3.a. L'amélioration de la gestion des risques

Les Baronnies Provençales recouvrent un espace territorial de moyenne montagne caractérisé notamment par :

- un développement du couvert forestier,
- un recul de l'activité pastorale,
- une augmentation de la fréquentation du réseau routier traversant les zones de gorges (certaines zones à risques bénéficient d'investissements du Département de la Drôme pour la mise en sécurité de falaises),
- une gestion naissante des cours d'eau principaux drômois par des contrats de rivière,
- une augmentation des pratiques d'activités de pleine nature notamment en bordure de rivière en période estivale.

Il est certain que les enjeux ne sont pas du niveau de ceux d'une agglomération soumise aux risques naturels, mais pour autant, il ne faudrait pas que ce territoire soit délaissé en termes de prévention et de gestion de crise. Il faut rester attentif à ces territoires où les enjeux sont variables en fonction de l'époque de l'année et du flux touristique. Si la notion de risque n'est pas réellement ancrée dans l'esprit des acteurs locaux et de la population, c'est très rapidement que des comportements à risque, en termes d'occupations des sols, d'infrastructure et d'activités touristiques, se développent. Des enjeux sous estimés à un moment donné peuvent devenir une véritable problématique quelque temps plus tard. Les dernières grandes catastrophes françaises (Xynthia et les dernières inondations meurtrières dans le Var) sont autant d'exemples pour nous le rappeler.

II.3.b. L'échelle de gestion : le projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales

Le projet de Pnr des Baronnies Provençales comprenant 130 communes (et 7 villes portes dont Vaison-la-Romaine), 14 intercommunalités dont 8 intégralement sur le périmètre du projet ; à cheval sur 2 départements (Drôme et Hautes-Alpes) et 2 régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes) représente une échelle très vaste. La multiplicité des acteurs institutionnels et locaux pourrait paraître comme une difficulté à la mise en place d'une gouvernance rapprochée, mais cette multiplicité doit être appréciée plutôt comme une richesse de relai et d'appui à la démarche.

La charte du futur Parc, engagement contractuel pour la période 2012-2024, fait état des risques naturels en termes de feux de forêts, de crues torrentielles, de gestion des espaces exposés, et d'évolution des risques en fonction du changement climatique.

II.3.c. Une gouvernance partagée en local

Pour intégrer le risque le plus en amont possible d'un projet de développement il est nécessaire de procéder avec une gouvernance locale et partagée. La structure porteuse de l'opération site pilote sera le SMBP. Regroupement de collectivités qui pratique au quotidien la gestion participative, et qui s'appuiera sur les structures et les acteurs du territoire afin de créer l'adhésion autour des objectifs suivants :

- convaincre et fédérer des structures autour du projet ;
- activer des réseaux et/ou connecter des réseaux entre eux ;
- partager l'expérience acquise et développer une culture du risque, autours d'actions concrètes.

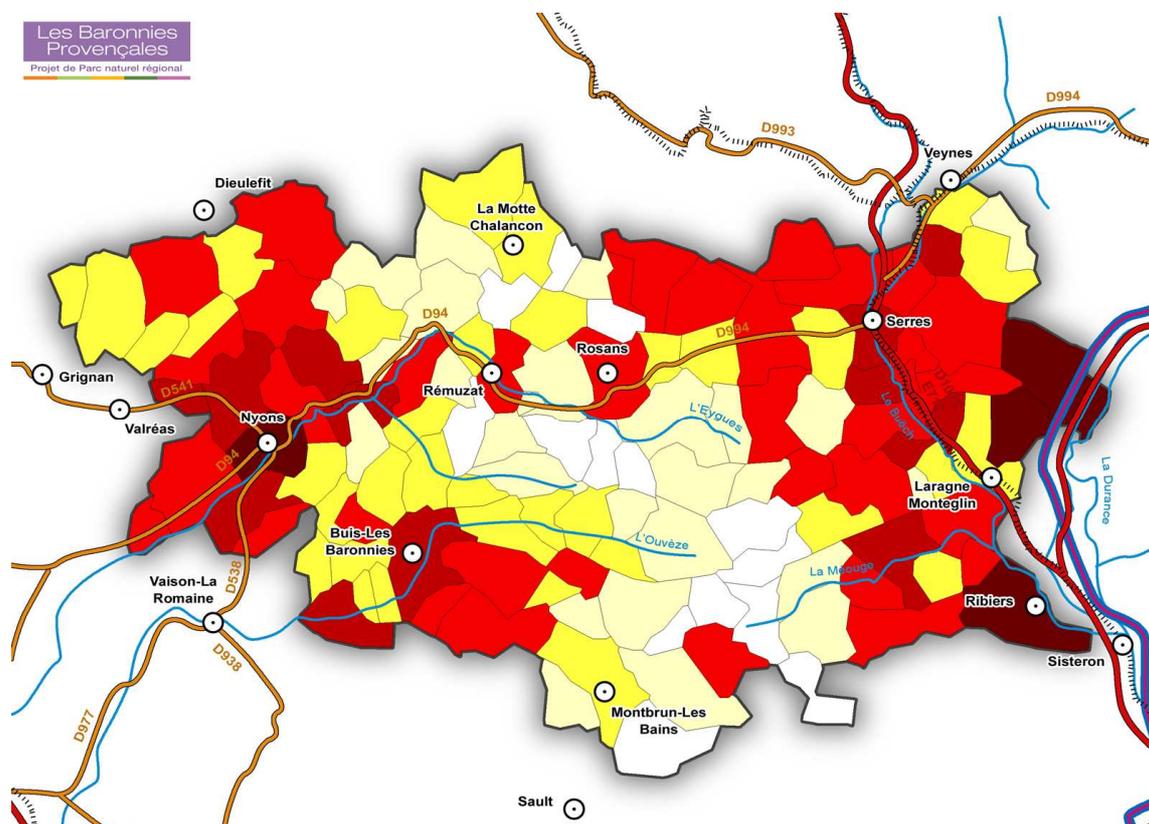
La réussite du projet est conditionnée par l'appropriation de cette démarche par l'ensemble des acteurs locaux et de la population. La gestion sera d'autant mieux intégrée qu'elle sera partagée.

III. Risques et outils de gestion

III.1. La nature des risques

Les Baronnies Provençales réunissent sur son territoire pratiquement l'ensemble des risques naturels existants : ils ne sont pas présents partout avec le même niveau de risque, mais certains sites les cumulent (jusqu'à 4) et à un degré important. Ainsi on retrouve les phénomènes :

- Inondation,
- crue torrentielle,
- mouvement de terrain, qui comprend :
 - le glissement,
 - la chute de blocs,
 - le retrait et le gonflement des argiles,
- sismique,
- feu de forêt.



Carte 6 : Les risques majeurs dans les Baronnies Provençales

Les risques majeurs dans les Baronnies Provençales

- 5 risques et plus
- 4 risques
- 3 risques
- 2 risques
- 1 risque
- aucun risque recensé

Source : Dossiers départementaux des risques majeurs des Hautes-Alpes et de la Drôme

Sources : prim.net et DDRM 26 et 05 (Document Départemental sur les Risques Majeurs)

III.2. Les catastrophes naturelles passées

Les arrêtés de catastrophes naturels, qui servent de déclenchement à l'indemnisation publique des victimes, sont un bon indicateur de la vulnérabilité du territoire face aux différents risques.

L'ensemble des Baronnies Provençales est concerné par ces arrêtés qui s'échelonnent de 1 à 6 arrêtés par commune sur les 30 dernières années. La partie drômoise est plus sensible aux risques avec 2 à 6 arrêtés par commune alors que la partie haute alpine compte de 0 à 3 événements classés. Ils portent majoritairement sur les inondations et coulées de boues avec des cas de glissements de terrain liés à l'inondation. Les années 82, 92, 94, 03 et 2008 sont les années partagées par de nombreuses communes pour la survenue de ces phénomènes (source : prim.net). Les drames de Vaison-la-Romaine (inondation) en 1992 et du Vidauban (feu de forêt) en 2003, sont toujours dans les mémoires.

III.3. Les outils de gestion

Une cartographie des zones inondables est disponible sur les secteurs les plus à risque des 5 cours d'eau principaux.

En ce qui concerne les Plans de Prévention contre les Risques d'inondation (PPRi) :

- Pour le Lez, un PPRi a été adopté sur l'ensemble du bassin en 2006 ;
- Pour l'Aygues, le PPRi est en cours d'instruction ;
- Pour l'Ouvèze, le PPRi vient d'être approuvé ;
- Pour la Méouge, l'inondation des parties urbanisées se limite à Séderon, à Lachau ce qui ne justifie pas un PPRi de bassin ;
- Pour le Buëch, les crues ne se manifestent que par de faibles débordements et les inondations sont limitées, pas de PPRi.

Par ailleurs, certaines communes disposent de PPR : Séderon (inondation et mouvements de terrain), Buis-les-Baronnies, La Roche-sur-le-Buis et Saint-May (mouvements de terrain), Rémuzat (inondation) ainsi que Laragne-Monteglin et Serres ce dernier étant au stade de la prescription.

Les contrats rivières déjà en place et les futurs qui ont chacun un volet d'action « inondation » représentent un très fort potentiel en compétence et en maîtrise d'ouvrage ou d'œuvre.

Un PAPI est en projet sur le bassin de l'Ouvèze.

IV. Le projet

IV.1. *Sous l'angle du changement climatique*

Les outils de gestion des risques prennent très peu en compte le changement climatique et les changements globaux qui lui sont liés. En effet, la gestion actuelle repose sur l'historique des événements passés telles les crues décennale, centennale ou la crue historique. L'incertitude des modèles ne permet pas encore de simuler avec confiance l'impact du changement climatique sur le degré des risques. Or, des changements sont déjà observés dans la survenue des événements extrêmes (temporalité, fréquence et intensité) et on peut supposer que les plus grands changements climatiques sont à venir et pourront être alors à l'origine d'événements inédits (localisation, temporalité). Il ne faut pas négliger non plus l'ensemble des changements globaux liés au réchauffement climatique dans la gestion des risques.

Ainsi, **les grandes actions du projet se feront sous l'angle du changement climatique et de ses impacts avérés ou potentiels sur les risques naturels.** Une étude récente (Flamain, 2011) relative au changement climatique des Baronnies Provençales apporte des informations sur l'évolution de certains risques naturels sur la période 1978-2010 et notamment sur l'évolution de l'aléa qui reste lié au changement des paramètres climatiques et des différents milieux (naturels, agricoles) qui forment le territoire.

IV.2. *En s'appuyant sur un outil d'observation*

Depuis 2011, le SMBP a lancé une réflexion sur la création d'un **observatoire du territoire composé de plusieurs pôles thématiques** (environnement, paysage, changement climatique, agriculture, forêt, etc.), destiné à améliorer les connaissances sur le Parc naturel régional des Baronnies Provençales et de suivre l'évolution de certains paramètres. Outre l'approche d'appropriation des enjeux du territoire et de sensibilisation de la population locale, **l'observatoire sera un réel outil d'aide à la décision des élus locaux dans leurs différentes politiques notamment d'aménagement du territoire.** La création d'un pôle « Risques » au sein de l'observatoire sera un outil de production et de mutualisation des connaissances et peut représenter une source et un vecteur de base pour la communication censée développer la culture du risque. Il permet de plus, de fédérer autour de la démarche. **La thématique « risques naturels » portée par le présent projet lié à l'approche intégrée du risque et l'observatoire s'alimenteront mutuellement dans l'avancée de leur réflexion.**

IV.3. Le profil territorial de risque

Ce travail a été en partie réalisé dans le diagnostic du projet de Parc et dans une première étude récente (2011) du changement climatique des Baronnies Provençales. Le profil territorial de risque sera affiné en fonction des problématiques et enjeux locaux et des projets de développement, notamment lors d'un premier choix des sites tests en interaction avec les acteurs locaux.

IV.4. Les grandes ambitions

IV.4.a. Le développement de la culture du risque

(Cf. fiche action)

Parmi les missions « cadre » d'un Pnr, la sensibilisation et l'éducation sont des plus importantes. Il s'agit ici, au travers des événements locaux passés, d'entretenir et d'éveiller une conscience collective des risques naturels auxquels sont confrontées les Baronnies Provençales. Ainsi, le travail notamment avec la population locale, de tous âges (y compris les scolaires), permettra d'acquérir la « mémoire » du territoire et d'accompagner la population dans une appropriation des enjeux locaux et de l'évolution possible de ces risques.

IV.4.b. Développer une responsabilisation des hébergeurs (campings, gîtes) face aux risques naturels

(Cf. fiche action)

Comme explicité dans les paragraphes précédents, la configuration topographique des Baronnies Provençales influence notamment l'implantation des structures d'accueil touristiques. Ces dernières sont, en fonction des bassins et bien que respectant la réglementation en vigueur, exposées aux risques d'inondation et de crues. Cette problématique n'en sera que renforcée au regard de l'évolution du climat et de son incidence sur le régime des précipitations (intensité, fréquence...).

Ainsi, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, souhaite instaurer un travail permettant à terme une meilleure prise en compte des risques par les propriétaires et usagers des sites d'hébergement saisonnier (campings, gîtes) directement exposés et réduire la vulnérabilité de ce type de résidence temporaire par la mise en place d'un système d'alerte (chaîne humaine de veilleurs ou outil de prévision/alerte-gestion de crise). Ce travail se basera sur une collaboration et un partenariat étroits notamment avec les principaux les acteurs du tourisme (OTSI, hébergeurs, encadrants d'activités de pleine nature, etc.).

IV.5. L'identification des sites tests

Une première approche a permis d'identifier comme site possible pour le développement de la culture du risque les écoles, collèges et centres de loisirs des villes de Nyons, Buis-les-Baronnies, Vaison-la-Romaine, Ribiers, Serres, Laragne et Veynes.

La problématique « camping » est principalement localisée sur les cours d'eau de l'Eygues et de l'Ouvèze qui appartiennent à 2 bassins versant différents. Le choix définitif se fera en fonction de la vulnérabilité des installations et du niveau d'adhésion des acteurs concernés par la démarche.

IV.6. Les objectifs du site pour l'opération

Ce projet devrait permettre l'émergence de connaissances et pratiques nouvelles qu'il sera possible de partager et de transférer à d'autres sites ou territoires.

V. Les fiches actions

V.1. Développer une culture du risque dans les Baronnies Provençales

Ambition	Développer la culture du risque au travers d'une sensibilisation des scolaires et de la population locale en s'appuyant sur les risques historiquement présents dans les Baronnies et futurs.
Contexte et enjeux	<p>L'éducation, au sens large du terme, est un enjeu majeur qui prend de plus en plus appui sur un contexte local, une dynamique spécifique, un espace géographique, social et politique.</p> <p>Les Baronnies Provençales forment un territoire exposé aux risques naturels. Cette zone des Préalpes a apporté une douloureuse contribution au nombre des victimes des événements climatiques extrêmes avec en particulier la catastrophe de Vaison-la-Romaine (22/09/1992).</p> <p>Ainsi, au travers de l'histoire d'un territoire et auprès des habitants, Il est possible et utile d'entretenir ou d'éveiller une certaine forme de conscience collective du territoire mais aussi, dans une optique similaire, la sensibilisation des scolaires, en tant que futurs acteurs-citoyens du territoire semble un axe de travail pertinent. En effet, dans un territoire de moyenne montagne préalpine comme celui des Baronnies Provençales ; les risques et leurs évolutions possibles dans un contexte de changements climatiques apparaissent comme une préoccupation de prospective majeure.</p> <p>Notons dans ce cadre, le lien étroit qui pourra être fait avec l'observatoire du territoire et son utilisation comme un outil de partage, de mutualisation et de construction autour du risque notamment, au travers des sciences participatives (collecte, exploitation et diffusion de données et résultats).</p>
Nature des actions	<p><u>Sensibiliser le public scolaire :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les scolaires (et indirectement la population locale) à la nature des risques naturels de leur territoire et leurs conséquences sur les modes de vie (constructions, activités économiques, etc.), etc. Ce travail pourra également se baser sur le travail de mémoire qui sera réalisé auprès de la population locale (cf. action 6) 2. Sensibiliser les scolaires en réalisant une lecture des paysages (naturel, agricole, rural et urbain) orientée sur les risques naturels et leur maîtrise. <p>Estimation coût prestation extérieure (transport pour sorties sur le terrain) : 1 000€</p> <p><u>Ingénierie interne mobilisée :</u> <i>Chargé de mission eau – risque et climat</i> <i>Stagiaire</i> <i>Chargé de mission éducation au territoire</i> <i>Chargée de mission environnement</i> <i>Chargé de mission paysage</i> <i>Gestion administrative et financière (secrétariat et comptabilité)</i></p> <p><u>Agir avec le public scolaire :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Impliquer les scolaires dans des actions durables au travers de chantiers participatifs en relation directe avec l'observatoire du territoire sous la forme par exemple d'ateliers de sciences participatives. 4. Réfléchir ensemble sur la gestion des risques naturels : le risque (aléa, vulnérabilité, enjeux) et l'aménagement du territoire en utilisant des jeux de rôles. <p><u>Ingénierie interne mobilisée :</u> <i>Chargé de mission eau – risque et climat</i> <i>Stagiaire</i> <i>Chargé de mission éducation au territoire</i> <i>Chargée de mission environnement</i> <i>Gestion administrative et financière (secrétariat et comptabilité)</i></p>

Impliquer la population locale :

5. Développer un réseau de veilleurs parmi la population locale (professionnels de la route, agriculteurs, éleveurs, forestiers, agents communaux, pratiquants des activités de pleine nature etc.) afin de permettre le signalement d'anomalies : embâcle, érosion, ouvrage dégradé, début de glissement, bloc en équilibre, dépérissement forestier etc.
6. Etablir un lien entre risques et citoyens (appropriation des risques par la population ou une partie de la population ciblée) en s'appuyant sur deux actions de type « mémoire collective locale » et « sciences participatives ». La première sous-action consisterait en un travail de recueil de témoignages de la population sur des événements passés et feront l'objet de restitutions diverses (lors des évènementiels, témoignage auprès des élèves, etc.) La seconde, dont la méthode reste à préciser pourrait consister en l'observation (photographies, mesures...) régulière et pérenne de l'évolution de sites à risque. Les faits observés seraient ensuite mis en relation avec des données climatiques (par exemple : phase gel dégel pour les chutes de bloc) ou encore avec des changements anthropiques du milieu (exploitation forestière ou nouvelle affectation des sols pour les phénomènes d'érosion). Cette action pourrait alimenter l'observatoire du territoire en données en associant recueil de données quantitatives externes (observatoire), avec une démarche de terrain qualitatives et interne au territoire, portée par les habitants et inscrivant de fait la logique d'observatoire au cœur de la vie du territoire : "*par et pour le territoire*".

Ingénierie interne mobilisée :

Chargé de mission eau – risque et climat
Stagiaire

Chargée de mission environnement

Gestion administrative et financière (secrétariat et comptabilité)

Communiquer :

7. Communiquer sur les risques présents sur le territoire en faisant appel :
 - aux professionnels des risques et de la gestion de crise,
 - à la mémoire collective (récits et témoignages),
 - aux arrêtés de catastrophes naturelles et archives,et en s'attachant à prendre en compte les effets avérés ou potentiels du changement climatique dans les Baronnies.
8. Une restitution au public du travail réalisé par les scolaires sera possible sous la forme d'une exposition ou forum ou encore d'un livret à diffuser.
9. Création d'une page web sur le portail « Baronnies Provenc'eau », avec un bulletin de vigilance ou renvoi sur un site spécialisé (vigicrue, Météo France), articles dans les différents supports de communications du futur Pnr, recommandations et préconisations dans les supports de communications existants chez les partenaires.
10. Proposition d'un programme de conférences pour les scolaires (collège et lycée) accompagnées d'un outil pédagogique destiné aux professeurs pouvant l'utiliser comme base pour un cours.
11. Possibilité d'organiser un séminaire technique sur le risque « chute de blocs » ouvert à des spécialistes de l'Arc Alpin (état des lieux des connaissances).

Estimation coût prestations extérieures (outils pédagogiques, communication, intervenants extérieurs, journée colloque, etc.) : 13 000€

Ingénierie interne mobilisée :

Chargé de mission eau – risque et climat
Stagiaire

Chargée de mission environnement

Chargé de mission TIC

Gestion administrative et financière (secrétariat et comptabilité)

	<p><u>Etablir des liens avec des organismes de Recherche afin :</u></p> <p>12. D'initier des relations qui se voudront durables.</p> <p>13. De développer des méthodologies d'observations (sciences participatives).</p> <p>14. De bénéficier d'une expertise scientifique sur certains des risques naturels locaux (glissement de terrains, retrait-gonflement des argiles).</p> <p>15. Favoriser le partage de connaissances scientifiques avec les acteurs du territoire, les habitants et visiteurs.</p> <p><u>Ingénierie interne mobilisée :</u></p> <p><i>Chargé de mission eau – risque et climat</i> <i>Chargée de mission environnement</i> <i>Gestion administrative et financière (secrétariat et comptabilité)</i></p>
<p>Partenaires visés - acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CME-CPIE84 (outils pédagogiques RIVAMED et RINAMED) - Ecole primaire et collège de 2 communes parmi les suivantes : Nyons, Buis-les-Baronnies, Vaison-la-Romaine, Ribiers, Serres, Laragne et Veynes) - EMALA. - REEMA. - Institut des Risques Majeurs - Pôle Alpin Risques Naturels - Organismes de Recherche (Universités, CEMAGREF, INRA...) - Communes et leurs groupements. - Syndicats de rivière : Buëch, Ouvèze et Eygues. - Collectivités territoriales (CG et CR). - Responsable PCS, PAPI Ouvèze (en projet), SDIS/sécurité civile. - Groupes de travail du SMBP sur ces thématiques.

V.2. Développer une responsabilisation des hébergeurs face aux risques naturels

<p>Ambition</p>	<p>Une meilleure prise en compte des risques par les propriétaires et usagés des sites d'hébergement saisonnier (campings, gîtes) directement exposés aux risques naturels notamment de crue et d'inondation.</p> <p>La réduction de la vulnérabilité de ce type de résidence temporaire par la mise en place d'un système d'alerte (chaîne humaine de veilleurs ou outil de prévision/alerte-gestion de crise)</p>
<p>Contexte et enjeux</p>	<p>Certaines activités saisonnières d'hébergement comme les campings se trouvent au bord de rivières formant souvent des gorges. L'installation de ce type d'hébergement bien antérieure à l'approbation des PPRI ou PPR expose les usagers aux risques de crues torrentielles.</p> <p>Les cours d'eau concernés sont l'Eygues avec un PPRI qui concerne l'aval de Nyons et un risque d'inondation pointé par l'atlas des zones inondables pour l'amont, et l'Ouvèze avec un PPRI sur tout son cours. Pour ces 2 rivières, un très grand nombre de campings sont en zone inondable par rapport à la crue historique et aucune n'est couverte en partie Baronnies par le service de prévisions des crues (SPC) de l'Etat.</p> <p>L'objectif est de développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure prise en compte des risques en s'appuyant sur une gestion participative de cette problématique et en impliquant durablement les hébergeurs, riverains et usagés... - un outil de d'alerte pour permettre le déclenchement de la gestion de crise une fois qu'un diagnostic sera partagé ainsi qu'un plan d'actions
<p>Nature des actions</p>	<p>16. Partager le diagnostic réalisé par les services de l'Etat au travers des différents outils de prévention (PPRI et Atlas des ZI).</p> <p>17. Impulser une prise de conscience et une culture « risques naturels » pour les Offices du tourisme et syndicats d'initiatives (OTSI) notamment qui sont les premiers à donner de l'information aux touristes.</p> <p>18. Elaborer avec un groupe pilote d'hébergeurs un guide de préconisations et de sensibilisation en matière de prévention et de gestion des risques naturels.</p> <p>19. Développer un système d'alerte reposant sur une chaîne humaine locale type « sentinelle » (hébergeurs, agriculteurs, agents communaux, professionnels de la route, activités de pleine nature, élus etc.) et/ou d'un outils d'alerte classique (radar de hauteur d'eau) ou de prévision.</p> <p>Estimation coût d'acquisition (outil d'alerte) : 20 000€</p> <p><u>Ingenierie interne mobilisée :</u></p> <p>Chargé de mission eau – risque et climat Chargée de mission environnement Chargée de mission tourisme et Activités de Pleine Nature Stagiaire Gestion administrative et financière (secrétariat et comptabilité)</p>
<p>Partenaires visés - acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Offices du tourisme et syndicats d'initiative (OTSI) - Campings privés et municipaux - Réseau des hébergeurs - Communes et leurs groupements - Syndicats de rivière (Ouvèze et Eygues) - APN (Activités de Pleine Nature) - Laboratoire Recherche et Développement (outil prévision) - Services de l'Etat (DDT, DREAL) - Pôle Alpin Risques Naturels

VI. FINANCEMENT

VI.1. Plan de financement global 2012-2013

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Charges de personnel : Chargé de mission eau, risques, climat 	63 000 €	FEDER (60%)	67 800 €
		Région Provence Alpes Côte d'Azur (10%)	11 300 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Poste de travail, frais généraux, déplacements 	5 000 €	Région Rhône-Alpes (10%)	11 300 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ingénierie interne 	12 000 €	Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnie Provençales) (20%)	22 600 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations extérieures et communication 	13 000 €		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Outil d'alerte 	20 000 €		
TOTAL	113 000€		113 000€

DEPENSES	MONTANT FONCTIONNEMENT (en € - TTC)	MONTANT INVESTISSEMENT (en € - HT)	MONTANT TOTAL DE LA DEPENSE
<ul style="list-style-type: none"> ■ Charges de personnel : Chargé de mission eau, risques, climat 	63 000 €		63 000€
<ul style="list-style-type: none"> ■ Poste de travail, frais généraux, déplacements 	3 400 €	1 600 €	5 000€
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ingénierie interne 	12 000 €		12 000€
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations extérieures et communication 	13 000 €		13 000€
<ul style="list-style-type: none"> ■ Outil d'alerte 		20 000€	20 000€
TOTAL	91 400€	21 600	113 000€

VI.2. Plan de financement 2012

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Charges de personnel : Chargé de mission eau, risques, climat</i> 	21 000 €	FEDER (60%)	18 780 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Poste de travail, frais généraux, déplacements</i> 	3 300 €	Région Provence Alpes Côte d'Azur (10%)	3 130 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Ingénierie interne</i> 	4 000 €	Région Rhône-Alpes (10%)	3 130 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Prestations extérieures et communication</i> 	3 000 €	Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales) (20%)	6 260 €
TOTAL	31 300€		31 300€

DEPENSES	MONTANT FONCTIONNEMENT (en € - TTC)	MONTANT INVESTISSEMENT (en € - HT)	MONTANT TOTAL DE LA DEPENSE
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Charges de personnel : Chargé de mission eau, risques, climat</i> 	21 000 €		21 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Poste de travail, frais généraux, déplacements</i> 	1 700€	1 600€	3 300 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Ingénierie interne</i> 	4 000€		4 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Prestations extérieures et communication</i> 	3 000€		3 000 €
TOTAL	29 700 €	1 600 €	31 300 €

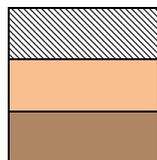
VI.3. Plan de financement 2013

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
<ul style="list-style-type: none"> ■ Charges de personnel : Chargé de mission eau, risques, climat 	42 000 €	FEDER (60%)	49 020 €
		Région Provence Alpes Côte d'Azur (10%)	8 170 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Poste de travail, frais généraux, déplacements 	1 700 €	Région Rhône-Alpes (10%)	8 170 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ingénierie interne 	8 000 €	Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales) (20%)	16 340 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations extérieures et communication 	10 000 €		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Outil d'alerte 	20 000 €		
TOTAL	81 700€		81 700€

DEPENSES	MONTANT FONCTIONNEMENT (en € - TTC)	MONTANT INVESTISSEMENT (en € - HT)	MONTANT TOTAL DE LA DEPENSE
<ul style="list-style-type: none"> ■ Charges de personnel : Chargé de mission eau, risques, climat 	42 000 €		42 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Poste de travail, frais généraux, déplacements 	1 700€		1 700 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ingénierie interne 	8 000€		8 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations extérieures et communication 	10 000€		10 000 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ Outil d'alerte 		20 000€	20 000€
TOTAL	61 700 €	20 000 €	81 700 €

VII. CALENDRIER PREVISIONNEL

<u>Année</u>		<u>2012</u>						<u>2013</u>												
<u>Mois</u>		07	08	09	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Nature des actions	<u>Sensibiliser le public scolaire :</u> Actions 1 et 2																			
	<u>Agir avec le public scolaire :</u> Actions 3 et 4.																			
	<u>Impliquer la population locale :</u> Actions 5 et 6																			
	<u>Communiquer :</u> Actions 7 à 11																			
	<u>Etablir des liens avec des organismes de Recherche</u> Actions 12 à 15																			
	<u>Responsabilisation des hébergeurs</u> Actions 16 à 19																			



- Temps de préparation
- Temps de mise en œuvre
- Participation d'un stagiaire

VIII. ANNEXE 1 : INSEE – Synthèse locale PNR Baronnies

Cf. document joint

Dossier à retourner

- **Pour tous les sites**

A la DIACT, à l'attention de Jean Pierre Chomienne:

Mèl : isabelle.bianchini@datar.gouv.fr

Mèl : jean-claude.jacquetin@datar.gouv.fr

Pour avis technique : Au PGRN, à l'attention Vincent Boudières

Mèl : vincent.boudieres@ujf-grenoble.fr

- **Pour les sites en Rhône Alpes**

A la Région RA, à l'attention de S. Descotes-Genon

Mèl : sdescotesgenon@rhonealpes.fr

- **Pour les sites en Provence Alpes Côte d'Azur**

A la Région RA, à l'attention de N. Spinouza

Mèl : nspinouza@regionpaca.fr